



Cimetières recours en cas de détérioration de caveau

Par **KIKI**, le **04/11/2011** à **15:12**

Bonjour,

Nous avons une concession dans un cimetière, depuis la réalisation d'un caveau très proche, notre caveau s'est incliné sérieusement. De plus, près de ses tombes, il reste une souche d'arbre qui semble spongieuse. Peut-on tenter un recours auprès de la mairie et lui demander de redresser le caveau et enlever la souche qui doit favoriser le glissement de terrain ?

Par **cocotte1003**, le **04/11/2011** à **16:11**

Bonjour, il va vous falloir certainement faire faire une expertise pour déterminer les causes de ce glissement et faire constater vos dégâts. Regardez dans vos différents contrats d'assurance si vous n'avez pas une assurance juridique qui vous aiderez dans vos démarches et financièrement, cordialement

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **19:41**

Commencez par aller voir à l'administration du cimetière pour voir ce qu'ils en disent